
Questions monétaires internationales

Le système financier et monétaire international s'est fort bien ajusté aux nombreuses tensions des dernières années. Néanmoins, les fluctuations prononcées des taux de change alimentent les préoccupations et des appels ont été lancés, en particulier par les pays en développement et la France mais également par certains groupes américains en vue d'une conférence monétaire internationale pour s'attaquer à ces problèmes.

Le Président Mitterrand a été l'un de ceux qui ont le plus appuyé l'idée d'organiser une conférence monétaire internationale. Au Sommet de Versailles, il a été convenu que les ministres des Finances du G-10 étudient le système financier international. Le G-10 a terminé son rapport en 1985; on y arrivait à la conclusion que même si le système actuel de devises flottantes avait pu absorber les chocs des dernières années, les taux de change pourraient être plus stables avec une surveillance accrue par le FMI des conséquences extérieures de politiques intérieures. Les pays en développement membres du G-24, ont produit un rapport parallèle exprimant leurs idées en vue d'une conférence monétaire internationale, avec un accent sur les questions relatives aux transferts de ressources. Le Comité intérimaire du FMI, qui comprend les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales, a examiné les deux rapports lors de sa rencontre d'avril.

À cause des préoccupations soulevées par les fluctuations des taux de change et leur effet sur le commerce extérieur américain le Président Reagan, dans son discours sur l'État de l'Union en février, a demandé au Secrétaire au Trésor, M. Baker, d'examiner s'il y avait lieu de convoquer une réunion multilatérale sur les devises et les finances. Tous les pays du Sommet sont d'avis qu'il convient de renforcer la surveillance internationale des politiques intérieures et ils souscrivent aux efforts fournis par le Fonds pour accroître l'efficacité de la surveillance par l'encouragement d'une meilleure coordination des politiques intérieures, notamment celles qui touchent les taux de change.

Le Canada a reconnu la nécessité d'examiner les questions monétaires internationales et, à titre de participant à l'étude du G-10, il a souscrit aux recommandations visant à renforcer le fonctionnement du

système monétaire international. Le processus d'examen des rapports du G-10 et du G-24 qui se déroule actuellement au Comité intérimaire du FMI est le moyen qui convient le mieux pour régler les questions monétaires internationales. Nous partageons les préoccupations d'autres pays selon lesquels l'établissement de fourchettes-objectifs pour les grandes devises aurait en grande partie les mêmes défauts de fonctionnement qu'un régime de taux fixes. Ces fourchettes-objectifs ne marqueraient pas non plus une amélioration par rapport au régime actuel de flottement des taux, qui a bien servi le Canada.